



CONTRAT DE RÉSERVATION SALLE DES MAJORETTES

Entre la municipalité et les utilisateurs de la commune

DEMANDEUR

NOM ou RAISON SOCIALE

Représenté par
(Nom, Prénom et qualité du signataire)

Adresse

Code postal

Commune

Courriel

Téléphone

EST ÉTABLI LE CONTRAT SUIVANT : RÉSERVATION

Salle des Majorettes

Date : Heure : de à

Date : Heure : de à

Motif de la manifestation

Qui débutera à (heure début) et se terminera à (heure fin)

Nombre de personnes prévues
(maximum 40 personnes,
conformément aux visites de sécurité)

La présente demande, pour être prise en compte, devra être accompagnée

D'un chèque* de réservation de :

D'un chèque* de caution de 300 €

D'un chèque* de caution de 150 € pour le nettoyage de la salle

Une attestation d'assurance responsabilité civile, fournie spécifiquement pour l'événement par votre assureur

Le règlement intérieur (ci-dessous) signé en deux exemplaires

*Chèques établis à l'ordre du Trésor Public

Ce contrat est conclu selon les conditions de location ci-annexées

Chèque de caution remis le :

Rendu le :

Le tarif de la location de la salle des Majorettes est de 70 € la journée et 60 € la journée supplémentaire. Tarifs réservés aux angervillois uniquement.

Date et signature du demandeur précédée de la mention «Lu et approuvé»
Angerville le

Cachet de la mairie
Signature du Maire ou de l'adjoint

Angerville le

Avis favorable
Avis défavorable

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978).
Pour l'exercer, contacter la mairie.

Exemplaire original à conserver en MAIRIE - Exemplaire destiné au DEMANDEUR pour valoir «Accusé de réception» - Exemplaire à remettre au RÉGISSEUR -

Exemplaire à remettre à la personne qui réalise L'ÉTAT DES LIEUX qui sera fait le : à heures